

# Après la 2<sup>nd</sup>e GT vous pouvez choisir le bac général

## ⇒ 1<sup>ère</sup> et terminale générales :

### Enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A  
et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

+ 2 enseignements de spécialité  
au choix ⇒ ⇒ ⇒ ⇒ ⇒

[3 en 1<sup>ère</sup> générale, 2 en terminale]  
*pour approfondir les matières  
qui vous motivent et pour vous  
préparer aux études supérieures*

### Liste des enseignements de spécialité :

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Numérique et sciences informatiques
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Sciences économiques et sociales
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (anglais ou espagnol...)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec)
- Arts (art plastique/ musique/ théâtre/ ciné-audio/ hist des arts/ danse)
- Biologie-écologie (*en lycées agricoles*)
- **Nouveau** : Education physique, pratiques et culture sportives

***A savoir : les spécialités ont un horaire important (6h chacune par semaine en terminale) et comptent pour le tiers de la note totale du bac !***

## ... ou un bac technologique

### ⇒ 1<sup>ère</sup> et terminale technologiques :

#### enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B (+enseignement techno en langue vivante)
- Education physique et sportive
- Mathématiques

+ enseignements de spécialité  
*correspondant*  
*au bac technologique choisi*



#### Les différents bacs technologiques :

- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social

#### Plus rares :

- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse